

Comment entretenir son compteur d'eau?

Immeubles à occupation saisonnière

Préparation pour l'automne

1. Faire une demande de fermeture de la vanne d'entrée d'eau de votre immeuble (bonhomme à eau) 5 jours ouvrables avant la date souhaitée de fermeture d'eau de votre immeuble.
Veillez contacter le Service des travaux publics de la Municipalité.
2. Attendre que l'entrée d'eau de votre immeuble soit bien fermée par le Service des travaux publics avant de débiter toute manipulation du compteur d'eau.
3. Localiser votre compteur d'eau afin de vérifier si l'endroit où il se trouve est chauffé en période hivernale, au moins 15 degrés Celsius (°C).



Endroit chauffé au moins 15 degrés Celsius (°C) :

Laissez le compteur d'eau en place.

Endroit non chauffé :

- Briser le sceau d'installation du compteur d'eau, au besoin;
- Retirer le compteur d'eau de son emplacement;
- Vider et souffler le compteur afin de retirer toute l'eau présente;
- Remiser le compteur d'eau dans un lieu chauffé au moins 15 degrés Celsius (°C);
- Installer l'espaceur qui vous a été remis lors de l'installation du compteur d'eau. Il s'agit d'un bout de tuyau avec adaptateur en cuivre de la même longueur que le compteur;
- Vider les conduites d'eau.

La Municipalité recommande de valider avec un plombier certifié avant d'effectuer les travaux.

Préparation pour le printemps

1. Remettre le compteur d'eau en fonction, si celui-ci a été :
 - **Purgé à l'automne** : Vérifier que le compteur d'eau est toujours en bon état (présence ou non de fissures, conduite endommagée, etc.);
 - **Retiré à l'automne** : Suivre les étapes pour la remise en place de votre compteur.



Remise en place du compteur

- Faire une demande d'ouverture de la vanne d'entrée d'eau de votre immeuble avec l'espaceur toujours en place, ce qui permettra de nettoyer la ligne d'eau avant la réinstallation du compteur d'eau;
- Faire une demande pour couper l'eau de nouveau afin de vider les tuyaux;
- Retirer l'espaceur qui se trouve à l'emplacement du compteur;
- Mettre le compteur d'eau en place;
- Faire une demande pour remettre l'eau en service, et vérifier s'il y a des fuites.

La Municipalité recommande de valider avec un plombier certifié avant d'effectuer les travaux.

2. Le service des travaux publics vous accompagnera lors de la réouverture de votre eau au printemps afin que les étapes d'ouverture et de fermeture d'eau énumérées ci-dessus puissent être réalisées simultanément.
3. Vérifier au moyen de l'application « *Eye on water* » si l'antenne a bien été détectée par le logiciel de collecte des données.

Pour toute question et/ou pour ouvrir ou fermer votre entrée d'eau

Veillez contacter le Service des travaux publics de la Municipalité :
819 324-5678, poste 4223 | travauxpublics@valdavid.com